

Habilitation Electrique Module complémentaire à la formation initiale Indices : H1 - H1V – H2 – H2V – HC

Programme :

1. Partie théorique

- La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510
- Les dangers de l'électricité et de la haute tension, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux en HTA
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique, cas de la haute tension
- Les prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation et de travaux, sur des installations en haute tension du domaine HTA

2. Réalisation de travaux pratiques

- L'utilisation des équipements de protection
- Simulation de chantier (dans le cas de la préparation à l'habilitation HC, la pratique de la consignation sera réalisée sur les installations en HTA de l'entreprise)

3. Evaluation et tests

RECYCLAGE TOUS LES 3 ANS

Objectifs

Réaliser en sécurité des travaux et des consignations sur des installations ne haute tension

Personnes concernées

Electriciens réalisant des travaux électriques et des consignations sur des installations en HTA : électriciens, chefs d'équipe et techniciens lors de travaux dans des postes HT/BT, monteurs et chefs d'équipe de réseaux électriques et d'éclairage public

Pré-requis

Savoir lire et écrire le français

Méthode pédagogique

Présentation de photos et vidéos, mise en application pratique

Remise d'un support pédagogique

Durée : 3.5 heures (une demi-journée)

Lieu : en entreprise

Stagiaires : 12 personnes maximum